

DEPARTEMENT
DE LA VENDEE

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

ARRONDISSEMENT
DE LA ROCHE SUR YON

DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DES HERBIERS
12 JUILLET 2022

L'an deux mil vingt-deux et le douze du mois de juillet le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances en session ordinaire du mois de juillet sous la présidence de Monsieur Christophe HOGARD, Président du CCAS.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Messieurs Christophe HOGARD, Jean-Marie GRIMAUD, Benoit DUGAST.
Mesdames Magali LOISEAU, Marietta BOONEFAES, Annick MENANTEAU, Laurence MARTINEAU, Marie RENOU, Flora PRIEUR, Bernadette BOURCIER.

ÉTAIENT EXCUSÉS : Mesdames Véronique BESSE, Julie MARIEL-GODARD, Monique ENFRIN.
Monsieur Yves MARTINEAU.
Madame Odile PINEAU pouvoir à Monsieur Christophe HOGARD.
Monsieur Joseph CHEVALLEREAU pouvoir à Madame Magali LOISEAU.
Madame SOURISSEAU Lucette pouvoir à Madame Laurence MARTINEAU.

N°10 : MARCHÉ DE FOURNITURE DE DISPOSITIFS MEDICAUX – ACCORDS-CADRES MONO-ATTRIBUTAIRES AVEC EMISSION DE BONS DE COMMANDE – LOT 4 : AVENANT 1.

(Rapporteur : Magali LOISEAU).

Le Conseil d'administration du CCAS a validé, lors de sa séance du 6 juillet 2021, le lancement d'un marché sous forme d'appel d'offres ouvert, afin de couvrir l'ensemble des besoins de la Résidence de la Fontaine du Jeu en matière de dispositifs médicaux.

Le lot 4 « Petit matériel et fourniture médicales » a été conclu pour une durée d'un an, du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022, renouvelable trois fois par période d'un an. Le marché a été attribué à la société HARMONIE MEDICAL SERVICE – 86280 SAINT BENOIT. Il a été notifié le 5 janvier 2022, sans montant minimum et pour un montant maximum annuel de 30 000 € HT.

Il ressort des premiers mois de mise en œuvre du marché que le Bordereau des Prix Unitaires (BPU) du lot 4 est lacunaire et qu'une référence a été omise lors du recensement des besoins. Il s'agit de sondes vésicales pour prélèvement de 23 cm.

Il est proposé d'ajouter dans le Bordereau des Prix Unitaires du lot 4 la référence suivante :

Lot	Intitulé du lot	Titulaire	Référence du produit	Nature du produit	P.U. HT
4	Petit matériel et fournitures médicales	HARMONIE MEDICAL SERVICE	Sonde vésicale, marque NELATON, réf. 35704	Sonde vésicale droite sans ballonnet, 2 oeils pour prélèvement, 23 cm	0,20 € HT

L'ajout de cette référence ne modifie pas les montants minimum et maximum du lot 4 qui restent inchangés :

Lot	Montant minimum annuel en € HT	Montant maximum annuel en € HT
4 – « Petit matériel et fournitures médicales »	Sans montant minimum annuel	30 000 €

Vu le Code de la Commande Publique,

Considérant que l'ajout de cette référence au Bordereau des Prix Unitaires est nécessaire à la bonne prise en charge médicale des résidents,

Monsieur le Président du CCAS propose aux membres du Conseil d'administration de bien vouloir :

- approuver le projet d'avenant décrit ci-dessus,
- l'autoriser ou Madame la Vice-Présidente du CCAS à signer cet avenant ainsi que l'ensemble des pièces s'y afférant.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration adopte, à l'unanimité, cette proposition.

Pour extrait conforme au registre.
PUBLIE LE 13.07.2022

Christophe HOGARD,
Président du CCAS.

